

CYCLE DE CONFÉRENCES

URBANISME - ARCHITECTURE - HABITAT

Les actes : Saison 2007/2008



"Le Corbusier et Jean Nouvel
francs-tireurs de l'habitat"

17 janvier 2008

Gérard MONNIER



«Le Corbusier et Jean Nouvel francs-tireurs de l'habitat»

Un héros historique de la modernité et un chef de file majeur de l'architecture actuelle : ils ont en commun d'être deux grands novateurs dans le domaine de l'architecture du logement pour le plus grand nombre. Quel est leur apport respectif ? est-il de l'ordre des concepts ? a-t-

il une dimension conjoncturelle, relative aux besoins du moment ? L'approche historique peut éclairer la question, et montrer que leurs propositions sont des offres, destinées à stimuler une demande sociale latente, bien différente entre les deux guerres et aujourd'hui.

Photo G. Monnier - Arctedia



Entre les deux guerres, une expression forte de la modernité : l'architecture de l'habitat

C'est dans l'élaboration de l'habitat que s'opère la rencontre entre la demande sociale et l'ardeur des architectes. Depuis la fin du XIX^{ème} siècle, l'architecture de l'habitat est tributaire de l'intense demande que suscite l'urbanisation des périphéries urbaines et de l'ensemble des grandes agglomérations ; elle est riche d'un large potentiel d'innovations. Un phénomène localisé, qui ne touche pas l'ensemble du territoire, qui reste grosso modo dans l'état où il était en 1900. C'est à Paris, à Lyon, que tout débute : une réflexion sur le logement collectif, et la question de la villa bourgeoise dans un lotissement, bien ancrée depuis Viollet-le-Duc, ont conduit les architectes à s'investir dans ces recherches, dont Tony Garnier – l'étude d'une Cité industrielle, publiée en 1917, date de 1904 – et Hector Guimard sont les chefs de file. Pour la génération suivante, les projets sur l'habitat sont la clef de l'activité professionnelle, et, pour certains, un levier pour une nouvelle théorie de l'architecture (Mengin C. et Loupiac C. 1997). Avec son décor sculpté compliqué, ses prétentions à s'inscrire dans une tradition historique, nationale ou régionale, plus ou moins fictive, avec son équipement de confort limité, l'habitat apparaît après 1918 comme un gisement de retards et d'archaïsmes. Les nouvelles valeurs d'usage (le confort, l'hygiène, le sport, et la

place de l'automobile) stimulent l'installation des techniques récentes dans un espace bâti de type nouveau : éclairage électrique, circulation des fluides, nouveaux modes de chauffage, dispositifs de communication à distance. L'entrée en scène du machinisme domestique – le salon des Arts ménagers est créé en 1923 - déplace la question de la qualité et de l'innovation, de la sphère des matériaux et des styles, vers celle d'un équipement plus ou moins perfectionné.

«Lumière électrique, chauffage central, téléphone, ascenseur, vacuum cleaner, monte charge, ciment armé, autant d'éléments qui ont bouleversé les méthodes de construction de nos habitations. Le plan se modifie, les formes se créent. Les maisons de rapport, les édifices publics, les habitations ouvrières, les plus riches villas seront, dans l'avenir, conçus avec le même esprit que les usines». Robert Mallet-Stevens, *La Gazette des sept arts*, Paris, 1929.

L'évolution de l'immeuble de rapport, dans le cadre stable du parcellaire haussmannien, sera limitée ; de belles mises au point sont effectuées dans les beaux quartiers par Michel Roux-Spitz, Auguste Perret, Jean Walter et leurs émules. Le décor plastique est réduit, les étages élevés sont traités avec des terrasses, des garages sont établis en sous-sol.

Plus dynamique, le programme de la villa et de la maison de ville, au début des années 1920, reconnaît mieux les nouvelles données : il fait davantage place à de nouvelles pratiques, il est

disponible pour une expression en phase avec l'actualité artistique. Ainsi, l'attrait qu'exercent sur la classe aisée l'automobile individuelle, la pratique du sport, et un nouveau rapport au plein air, vont qualifier une demande le plus souvent implicite, que le projet doit satisfaire.

A l'extérieur, en rupture avec les types traditionnels, classiques ou néo régionalistes, le toit-terrasse écarte l'emphase des combles, les élévations ne sont plus les composantes d'une hiérarchie (plus de « façade principale »), les nouvelles baies ne dessinent plus des travées verticales, plutôt les niveaux. Des plans ouverts et libres favorisent la mobilité dans l'espace de l'habitation, la « promenade architecturale », une expérience esthétique, appuyée sur les transparences, les effets de lumière, des effets soulignés par le style de la photographie noir et blanc du moment. Les critères du luxe se déplacent vers cette qualification des espaces, refusent les matériaux nobles et traditionnels, couplés avec l'abondance et le raffinement du décor. La valeur d'usage, la commodité des espaces pratiques, la générosité des éclairagements deviennent des axes de travail dans le projet, une démarche équilibrée par la mise au point d'une nouvelle esthétique de l'espace quotidien, indépendante des références historiques. Ces propositions rencontrent une forte audience auprès de nombreuses personnalités cultivées, en contact plus ou moins étroit avec le monde de l'art, et qui attendaient dans l'architecture une rupture équivalente à celle du cubisme dans les arts visuels ; les clients de cette avant-

garde architecturale sont des peintres et des sculpteurs, des collectionneurs informés, des personnalités d'un monde de l'art très parisien et des écrivains.

La commande de personnalités en vue va contribuer au succès des premières réalisations d'une nouvelle génération d'architectes, qui vont s'imposer comme chefs de file grâce à ce programme. La villa construite par Mallet-Stevens est à Hyères, pour le vicomte Charles de Noailles, un collectionneur attentif à l'avant-garde (entre 1924 et 1933) (Briolle C., Fuzibet A., Monnier G. 1990) ; Mallet-Stevens travaille ensuite au projet d'une villa pour le couturier Jacques Doucet (1924, non réalisée), à la villa construite pour Paul Poiret, à Mézy (1924-1930), à l'hôtel Collinet à Boulogne (1925), aux constructions de la rue Mallet-Stevens (1924-1927) ; la grande villa Cavoix est construite à Croix pour un industriel (près Roubaix, 1931-1932). Les premiers chantiers conduits à Paris par Le Corbusier sont ceux de l'atelier du peintre Ozenfant (1923) et de la « villa La Roche » (1925), pour un banquier collectionneur d'art moderne. Il dessine les projets de maisons de ville à Boulogne (villa Cook), à Paris (atelier Planeix) et de grandes villas, Stein-de-Monzie à Garches, Church à Ville d'Avray. Dans la villa Savoye (à Poissy, 1929-1931), le volume a trois niveaux : le premier abrite le dispositif d'accès en automobile, avec tous ses compléments (garage pour trois voitures), le second niveau est celui de l'habitation, le troisième celui d'un solarium. Pierre Chareau, pour le docteur Dalsace, réalise en sous-œuvre

d'une construction existante l'étonnante «Maison de verre» (avec Bijvoet, 1927-1928).

Largement répandues par la photographie et les publications internationales au début des années trente, les images de la villa Savoye et de la «Maison de verre» établissent les références du nouveau luxe domestique.

Ces réalisations ne passent pas inaperçues : les travaux de Le Corbusier sont dès 1924 publiés dans la revue *L'architecture vivante*, et mis sur le même plan que les réalisations hollandaises ou allemandes. L'inauguration des villas de la rue Mallet-Stevens, le 20 juillet 1927, est un événement, officiel et mondain, où se presse le tout-Paris, et qu'enregistrent les *Actualités Gaumont*. Dans l'édition, les images des «villas modernes» se fixent et se diffusent, entre 1920 et 1940, et prennent la valeur d'un manifeste pour une «architecture d'avant-garde» et pour la modernité. Plusieurs publications mettent l'accent sur le rapport étroit de l'architecture domestique avec une «auto», instrument attrayant (on dirait aujourd'hui «sexy»), qui évoque alors toutes les promesses d'un machinisme désirable. Dans une villa construite en 1929 par Pierre Barbe à Sanary (Var), une aile abrite le garage pour deux voitures ; dès la fin du chantier, une photographie montre un cabriolet Ford, à demi sorti de son abri, un instrument quasiment vivant, qui tranche avec la sobriété abstraite du bâtiment. La photographie la plus connue de la villa Stein fait une place de choix à la voiture de l'architecte, une Voisin.

L'architecture expérimentale du logement social

Comme un peu partout en Europe du nord, la plupart des efforts en direction du logement social stimulent la rationalisation du projet et de la construction, et donc les innovations architecturales ; une nouvelle génération de maîtres d'ouvrage prend des initiatives qui s'écartent des conventions.

Dans leurs lotissements, les meilleurs promoteurs privés suivent le modèle pavillonnaire de la cité-jardin (cité du Chemin-vert à Reims, projet en 1920, cité de Tergnier, projet en 1921). Le suivent aussi, dans un premier temps, les offices publics d'habitation à bon marché, créés en application de la loi Bonnevey (1912), en l'adaptant à de petits immeubles collectifs ; ainsi pour la cité-jardin de Stains (OPHBM de la Seine, projet 1920). Ce modèle évolue sous la pression des coûts de construction, et au début des années 1930 les formes plus modernes de la barre et de la tour sont, à l'initiative des élus locaux, bel et bien admises : cité de la Muette à Drancy (Beaudouin et Lods arch. 1931-1934), cité de la Butte-rouge à Chatenay-Malabry (Bassompierre et associés, 1931-1939), cité des Gratte-ciel à Villeurbanne (Morice Leroux arch., 1930-1934) ; sur ces chantiers, les nouvelles ressources techniques sont mobilisées pour la construction (préfabrication, construction à ossature d'acier ou de béton), et pour le confort (chauffage central collectif, salles

d'eau, ascenseur). Ces expériences préfigurent les choix typologiques et techniques des années 1950 et 1960.

De leur côté, des architectes cherchent à théoriser ces choix. La recherche de la bonne solution en termes d'économie de la production du logement de masse prime ; elle se double de la recherche des nouveaux critères des modèles de qualité, à la fois dans l'agrément et de commodité de l'usage, et dans la définition urbaine, adaptée aux nouveaux moyens du machinisme

D'où la grande connivence avec les travaux des architectes de la plupart des pays européens. A l'occasion du 40ème Congrès international des architectes modernes (CIAM), réuni à Athènes, en 1933, les principes de l'urbanisme moderne sont adoptés ; ils se fondent sur une séparation des fonctions dans l'espace : habiter, travailler, se récréer, circuler. Ils sont rédigés dans un texte fondateur, la Charte d'Athènes (publié en 1942), qui inspirera peu ou prou la plupart des opérations urbaines des années 1950 et 1960.

La question du logement de masse est pour Le Corbusier la source d'une théorie de l'architecture moderne et de l'espace urbain, constituée par étapes, dans des études devenues célèbres, de la maison Citrohan au lotissement de Pessac (1925), de l'organisation de l'habitat collectif au projet urbain (plan Voisin, 1935, Ville Radieuse, 1935), de l'immeuble-villas (1922), des barres à redents du plan Voisin (1925). Les études pour Zurich et pour Nemours (Algérie) sont les étapes qui débouchent sur la mise au point de la « Ville

radieuse » en 1935. Le Corbusier impose une invention typologique : « l'Unité d'habitation de grandeur conforme », un immeuble sur pilotis, dont les appartements traversants, en duplex, sont desservis par des rues intérieures. Et dont la réalisation sera effective à Marseille, à Nantes-Rezé, à Briey et à Firminy (1945-1963) (Monnier, 2002).

Un contexte bien différent : les années 1980

Il y a soixante ans, l'après-guerre débutait par la pénurie la plus sévère et la plus étendue : les pénuries alimentaire et vestimentaire, bien sûr, qui étaient déjà familières dans les villes de la France occupée, la pénurie de services, dans les transports, et la pénurie de logements, toutes deux tributaires des destructions militaires généreusement distribuées sur la majeure partie du territoire, et dont la plupart dataient de quelques mois : le pays était celui des ruines toutes neuves. La crise qui commençait portait à son plus haut degré le manque de logements, le médiocre entretien et les effets de la vétusté de ceux qui existaient. Résultat du blocage des loyers depuis 1914, maintenu par la loi de 1948, le parc immobilier existant avait vieilli, et il était dépourvu de confort. La construction des HBM avait cessé depuis 1940.

Les destructions, ces ruines immenses répandues sur l'ensemble du territoire, sont lentement corrigées par les efforts de la Reconstruction, lente et souvent tributaire des compétences limitées d'une génération d'architectes mal préparés à une situation

inédite. Un nombre de plus en plus important de Français deviennent des mal-logés. Dans l'hiver 1953-1954, une vague de froid fait des ravages dans la population des sans-abris et des bidonvilles des banlieues, en février 1954 l'abbé Pierre lance ses appels en leur faveur, et interpelle les pouvoirs publics.

Ceux-ci, depuis 1950, ont pris la mesure des insuffisances de la production de logement, inférieur à 100 000 logements par an ; les ministres successifs, de Claudius-Petit à Pierre Courant et à Maurice Lemaire, mettent en place, entre 1950 et 1954, «des mesures qui permettront à l'appareillage technique élaboré sous la Reconstruction d'accomplir un nouveau bond en avant tout en se redéployant sur une nouvelle échelle» (Abram J., 1999). En 1953, la création des Logécos, la taxe de 1% sur les salaires pour engager les employeurs dans le financement, la loi sur crédits HLM, l'intervention de la Caisse des Dépôts, par l'intermédiaire de sa filiale immobilière, le SCIC, ont pour effet de relancer la production du logement, qui triple entre 1953 et 1958, pour atteindre 300 000 logements par an ; sous la Vème République, la production s'élèvera encore, pour atteindre 550 000 logements en 1973 : les années de la croissance sont l'âge d'or du logement des salariés (Monnier G., 2006). Ces années de la croissance, après 1960, sont celles d'une production de masse, qui doit à la fois corriger la pénurie de logements, et répondre aux effets d'un déplacement des besoins de logements, au début de la mutation démographique et industrielle du pays, qui fixe les effets de la pénurie de logements dans les

villes ; une pénurie aggravée, dans les villes du Midi après 1962, par la venue des rapatriés d'Algérie (Klein R. et Monnier G., 2002).

Cet effort est brutalement remis en question après 1973, lorsque débute la crise pétrolière, et lorsque les tenants du libéralisme entendent réorienter la production de logements plus adaptés à une société de consommation. Les choix de la maison individuelle, le coup d'arrêt à la production des grands ensembles sont des phénomènes généraux, qui ont pour conséquence d'atténuer rapidement l'investissement des architectes dans l'étude de l'architecture de l'habitat. Sur un fond de critique idéologique de la modernité, quelques-uns des grands chantiers qui subsistent dérivent vers des formules historicistes emphatiques (comme à Montpellier), destinées à rester sans lendemain. Une censure de fait oblitère les réalisations étrangères demeurées fidèles à la typologie de la tour et de la barre, même lorsqu'elles se situent à la frontière même du territoire, comme c'est le cas avec le grand ensemble du Lignon, à Vernier, près de Genève (1963-1971, 2780 logements, Georges Addor arch.).

C'est dans ce contexte qu'il faut situer l'intervention de Jean Nouvel dans le domaine du logement de masse. C'est un retour à la stratégie de l'offre architecturale innovante, pour déplacer le centre de gravité des solutions vers de nouveaux objectifs.

Jean Nouvel a relevé plusieurs fois le défi du logement social. Une première fois à Saint-Ouen (îlot Anselme Hermet, 48 logements,

avec Pierre Soria et G. Lézenès), et une seconde fois à Nîmes, avec Nemausus I (1985-1987, avec Jean-Marc Ibos) ; à contre-courant de la production contemporaine, et non sans provocation, il applique à Nemausus une formule radicale : «Un beau logement c'est un grand logement. (Il faut) privilégier la quantité d'espaces (surface et volume) des logements, qui aujourd'hui a tendance à stagner, voire à se réduire à cause des coûts du foncier et de la construction». L'emploi systématique des matériaux industriels et du béton brut répond à une stratégie économique et propose une esthétique. De ce point de vue, une telle conception, axée sur la valeur d'usage, est un manifeste sans concession, qui polémique avec l'air du temps, avec l'historicisme à la mode, avec les concessions au retour d'une «architecture décorée» .

La conception réintroduit aussi une estimable désinvolture : à l'égard de la ville, de ses espaces et de ses formes, à l'égard des images de l'habitat et de la plupart des conventions forgées par l'architecture populiste des promoteurs comme à l'égard des préceptes de la doctrine de l'architecture urbaine.

En effet, deux bâtiments parallèles et identiques sont implantés comme des «ovnis» dans un quartier de lotissements (des affiches destinées aux futurs locataires proposent un «embarquement immédiat ; renseignez-vous à bord»). Ils comportent trois niveaux, construits sur pilotis, au dessus d'un parking. La construction en voiles de béton armé banché, laissé brut, permet des appartements traversants de dimension confortable, très

supérieures aux normes habituelles dans ces catégories de logement. La structure en béton armé est associée à des composants industriels métalliques courants en acier galvanisé, en tôle perforée, en métal déployé ; les panneaux de façade, les coursives, les garde-corps, les escaliers, et, au sommet de l'édifice, l'auvent traité comme un paralume, donnent des superstructures agressives, d'une tonalité industrielle mais expéditive, sans aucun des raffinements du matériau, de mise en forme et d'assemblage que nous pouvons attendre aujourd'hui de la construction industrielle. Désinvolture, ou attitude critique ? En direction des conventions qui règlent la qualité du logement social, sans aucun doute, si le surplus de surface est la première amélioration à apporter ; mais aussi en direction des conventions récentes sur l'espace urbain, sur le mythe de la forme urbaine, une critique, notons-le, impossible, en l'état des choses à ce moment, à mener à Paris.

Si l'esthétique agressive de Nemausus est discutée par les usagers, l'importance des surfaces disponibles est très appréciée. Volonté de réhabiliter la recherche architecturale dans le logement social, volonté d'y affirmer de fortes valeurs d'usages : ici les intentions de Jean Nouvel montrent de façon forte quel vaste potentiel, sous-estimé, si ce n'est ignoré, s'ouvre à l'intervention de l'architecte dans la production de logements, là où le coût du foncier ne disqualifie pas toute velléité de recherche et d'innovation ; mais c'est à juste titre que l'architecte dénoncera par la suite l'inadaptation des procédures de gestion, qui,

à Nemausus, ont pénalisé par des loyers et des charges très élevés, calculées au prorata de la surface habitable, les réelles performances de la recherche architecturale (Monnier, 2000).

En conclusion. Deux démarches d'architectes qui proposent l'innovation, mais l'une à l'orée d'un cycle historique (la production du logement de masse), l'autre à la fin, dans une problématique de correction.

Pour Le Corbusier, il s'agit d'inventer à la fois une typologie, et un nouvel art d'habiter, qu'il exprime par des maquettes attrayantes, par des dessins séduisants, qui parlent à l'imagination d'une génération tendue vers un avenir de progrès.

Pour Nouvel, l'argumentation est plus clairement programmatique et contractuelle; intellectuelle, démonstrative, implicite, elle ne s'appuie pas sur des images, mais sur les avantages comparés,

elle s'adresse à des consommateurs d'un service, à des consommateurs informés. Tout en négligeant, paradoxalement, les données élémentaires de la gestion du logement social, et du calcul des charges locatives au prorata des surfaces.

D'où une improbable comparaison puisque les données du contexte sont à ce point différentes.

Photo G. Monnier - Artedia



Indications bibliographiques

BRIOLLE C., FUZIBET A., MONNIER G. *Mallet-Stevens et la villa Noailles*, Ed. Parenthèses, Marseille, 1990, 119 p., (réédition 1999).

KLEIN R. et MONNIER G. (dir.) *Les années ZUP. Architectures de la croissance 1960-1970*, Paris, Editions Picard, 2002, 302 p.

MONNIER G. (dir.) *L'architecture moderne en France, de 1889 à nos jours*,

- tome I, 1889-1940, C. Loupiac et C. Mengin, Paris, Editions Picard, 1997, 280 p.

- tome II, 1940-1966, J. Abram, Paris, Editions Picard, 1999, 328 p.

- tome III, 1966-1999, G. Monnier, Paris, Editions Picard, 2000, 312 p.

MONNIER G. *Le Corbusier, Les Unités d'habitation*, Editions Belin-Herscher, Paris, 2002, 240 p.

MONNIER G. «Introduction : En attendant l'âge d'or. Le logement des salariés en France dans les années 1950-1960», et (avec Pierre Caillot) «Le village Mouchotte à Paris», dans *Habiter la modernité, sous la direction de Xavier Guillot, Saint-Etienne, 2006*, p. 21-35 et p. 55-73.

Gérard MONNIER

Docteur ès-lettres, professeur émérite de l'Université de Paris I (Panthéon-Sorbonne). A enseigné à l'université de Provence, à Aix, et à l'École d'architecture de Marseille-Luminy. A partir de 1984, participe avec ses étudiants à la reconnaissance du patrimoine bâti du XX^e siècle, et fonde en 1992 Docomomo-France.

Derniers ouvrages parus : L'architecture du XX^e siècle, un patrimoine, Editions SCEREN-CNDP / CRDP Créteil, 2005 ; La porte, instrument et symbole, Collection «Lieux-dits», Editions Alternatives, Paris, 2004 ; Le Corbusier, Les Unités d'habitation, Editions Belin, Paris, 2002.

Parmi les ouvrages collectifs qu'il a dirigé : Les années ZUP. Architectures de la croissance 1960-1970 (co-direction avec Richard Klein), Paris, Editions Picard, 2002, et Brasilia, l'épanouissement d'une capitale, Paris, Editions Picard, 2006.

Plusieurs de ses contributions à des ouvrages collectifs portent sur l'architecture de l'habitat : «Introduction : En attendant l'âge d'or. Le logement des salariés en France dans les années 1950 -1960», et (avec Pierre Caillot) «Le village Mouchotte à Paris», dans Habiter la modernité, sous la direction de Xavier Guillot, Saint Etienne, 2006.

Commissaire scientifique du colloque international Brasilia-Chandigarh-Le Havre-Tel Aviv, villes symboles du XX^e siècle, Le Havre 13-14 septembre 2007.

Par ailleurs dirige la collection «Architectures contemporaines», éditions Picard (cinq ouvrages publiés depuis 2005).



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard
Tél : 04 66 36 10 60 - Fax : 04 66 84 02 10 - 11 Place du 8 Mai 1945 30000 NIMES



Avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Languedoc-Roussillon